



'Info



Numéro 14
Juillet 2012



SERVICE PUBLIC

UNE EAU DU ROBINET
DE BONNE QUALITÉ
POUR LES VICOMTOIS

Page 5

MISE EN CONFORMITE DU COMPLEXE SPORTIF ANDRE BOSTE ET CONSTRUCTION DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE LES TRAVAUX COMMENCENT EN JUILLET

Page 7



Joseph BAÜER, Bourgmestre de Parsberg
Roland BLANCHET, Maire de Vic-le-Comte

DOSSIER

FINANCES MUNICIPALES LE BUDGET 2012

Pages 12 à 15

ANNIVERSAIRE

25 ANS DE JUMELAGE VIC-LE-COMTE - PARSBERG

Page 11



- Page 3 - Le mot du maire**
- Les engagements pris sont réalisés**
- Page 4 - Environnement**
- Cadre de vie : L'affaire de tous !**
- Page 5 - Service Public**
- Une eau de qualité à Vic**
- Page 6 - Un service**
- Bâtiments - Fêtes et Cérémonies**
- Pages 7 à 9 - Travaux**
- Visite de chantiers !**
- Les projets qui débutent**
- Les projets en cours**
- Page 10 - Vie économique**
- Association des artisans et commerçants de la Comté**
- Page 11 - Jumelage**
- 25^e anniversaire**
- Pages 12 à 15 - Dossier**
- Le budget 2012**
- Page 16 - Une Vicomtoise**
- Céline Godillot**
- Page 17 - Vivre à Vic**
- Les manifestations culturelles du 1^{er} semestre 2012**
- Pages 18 et 19 - Au fil des jours**
- L'actualité en images**
- Page 20 - Vivre à Vic**
- Associations vicomtoises : ceci est votre espace...**
- Page 21 - Vivre à Vic**
- Zoom sur... l'ASEVE**
- Page 22 - Vite dit !**
- Brèves**
- Page 23 - Tribune**
- Expression politique**
- Page 24 - Vivre à Vic**
- Agenda**



Pour contribuer au respect de notre environnement, le papier de ce magazine est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

Bulletin d'information municipale
Publication de la Mairie de Vic-le-Comte
Directeur de la publication : Roland BLANCHET
Responsable de publication : Antoine DESFORGES
Conception, impression : Imprimerie des Dômes
92 avenue Ernest Cristal - 63170 Aubière
Crédit photos :
Mairie de Vic-le-Comte, Lionel Bredeau,
Myrielle Bujette, Cabinet d'architecte Meunier Gilles,
SIVOM de la région d'Issoire, Comité de Jumelage
Vic-Parsberg, Ville de Parsberg, Céline Godillot, ASEVE.
Dépôt légal : juillet-août 2012

Etat-civil

Naissances

18/02/2012 : CHEFDEVILLE Jules	11/05/2012 : COUDERT Lana
21/02/2012 : BOY Léa	20/05/2012 : SARMA Randy
26/02/2012 : FOUROT Hector	23/05/2012 : BLETHON Margot
03/03/2012 : MOHAMMED Ismaël	25/05/2012 : CORRIGER SAUVADET Eulalie
05/03/2012 : BOUCHET Tylia	28/05/2012 : MONTHORIER Louene
07/03/2012 : SARMA Shady	31/05/2012 : LESCURE Gabin
09/03/2012 : ISMAIL ABDULLAH Laurine	08/06/2012 : BOYER Alexy
12/03/2012 : OLLIER Jeanne	12/06/2012 : FERNANDES Léna
27/03/2012 : CORDOBA Mattéo	22/06/2012 : LABONNETIER Romane
05/04/2012 : LONJON Lola	24/06/2012 : PINEAU Léonie
06/04/2012 : GUITTIEREZ Léana	
21/04/2012 : GUY Théo	
07/05/2012 : SEEBACHER Ilan	
04/05/2012 : JAUBERT Marcel	

Mariages

05/05/2012 : JARGAILLE Jordan et GRIS Anaïs
19/05/2012 : CEYRAT Benoît et ROSSIGNOL Edwige
26/05/2012 : COULIBALY Bourama et GAUDIN Véronique
02/06/2012 : CUBIZOLLES Alain et MARTINEZ Eva
09/06/2012 : FORLINI Stéphane et VIGNAL Karine
16/06/2012 : ROUEL Cyrille et MAZILLE Marie-Noëlle
16/06/2012 : OSTAILLER Franck et SCALMANA Maurine
23/06/2012 : MARC Stéphane et CHASSOT Sonia
30/06/2012 : DESFORGES Antoine et DEUSEBIS Anne-Laure

Décès

16/02/2012 : DUTHEIL Jeannine	08/04/2012 : CHABRIAL Monique
19/02/2012 : BRIFFAULT Marcel	09/04/2012 : DURIF Rolande
20/02/2012 : MONTAGNON René	15/04/2012 : BLANCHARD Paulette
21/02/2012 : MARTIN Claude	18/04/2012 : MALLET Jean
02/03/2012 : VINÇONT Claude	02/05/2012 : COLLANDRE Jean-Marie
05/03/2012 : DEBORD André	04/05/2012 : REYNAUD Henri
12/03/2012 : LANGLOIS Gisèle	24/05/2012 : COHENDY Guy
19/03/2012 : JULIET Colette	05/06/2012 : SUDRE Henri René
20/03/2012 : MONCELET Louis	09/06/2012 : ALLIRAND Jeanne Marie
21/03/2012 : LAPLANCHE Hubert	17/06/2012 : MARQUET Marie
26/03/2012 : GAUTHIER Marcelle	18/06/2012 : VIALLET Mathilde
02/04/2012 : BENEZIT Jeanine	

NUMÉROS UTILES

- Mairie, standard :** 04 73 69 02 12
- Agence Postale Communale (Longues) :** 04 73 39 74 25
- Centre technique Municipal :** 04 73 69 22 64
- ECOLES - VIC BOURG :**
 - Maternelle Elsa Triplet : 04 73 69 06 16
 - Garderie maternelles : 04 73 77 06 01
 - Primaire Jacques Prévert : 04 73 69 01 54
 - Garderie primaire : 04 73 69 01 54
 - Restaurant scolaire : 04 73 69 19 01
- ECOLES - LONGUES :**
 - Maternelle Sonia Delaunay : 04 73 39 94 19
 - Primaire Marcel Pagnol : 04 73 39 80 77
 - Garderie : 04 73 39 94 19
 - Restaurant scolaire : 04 73 39 94 19
 - Collège de la Molière : 04 73 69 02 11
 - RASED Vic-le-Comte : 04 73 69 23 45
 - Allier Comté Communauté : 04 73 77 92 74
 - Point Infos touristiques : 04 73 69 05 10
 - La Poste : 04 73 69 27 80
 - Trésor public : 04 73 69 00 64
 - Pôle emploi : 39 49
 - Mission locale : 04 73 69 09 18
 - CAF : 0820 256 310 (Cl-Fd)

CPAM : 0820 904 145 (Cl-Fd) ou Mairie de Vic-le-Comte

Conciliateur de justice : contacter la Mairie

CCAS : contacter la Mairie

Service des assistantes sociales : 04 73 39 65 60

Permanence à Vic lundi et jeudi (9h-12h sur rendez-vous)

Resto du cœur : 04 73 69 13 13

Vestiaire : 04 73 73 77 16

ASEVE Aide à la Personne : 04 73 69 06 75

Syndicat d'aide ménagère et transports scolaires : 04 73 69 24 28

EDF : 08 11 01 02 12

• Urgence eau : 08 10 44 34 43

• Urgence gaz : 04 73 91 09 09

Déchèterie du SICTOM Issoire-Brioude à Vic : 04 73 69 23 82

SICTOM Issoire Brioude : 04 71 50 32 92

URGENCES :

- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Police : 17/Gendarmerie de Vic-le-Comte : 04 73 69 00 03
- Centre anti poison de Lyon : 04 72 11 69 11
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Enfants disparus : 116 000





AU FIL DES ANNÉES... DES ENGAGEMENTS TENUS



Après la restructuration et l agrandissement de l espace Louis Paulet puis de l école primaire Jacques Prévert dont les travaux sont en cours et seront achevés pour la rentrée 2013, ce sont d importants programmes de près de 100 logements neufs en locatif ou en accession à la propriété qui sont terminés ou en cours (à Longues près de la gare, quartier de l Olme à Vic, route de Billom et bientôt aux Treilles et à la croix du vent). L aménagement du lotissement de 52 lots aux Treilles dans le cadre de l Association Foncière Urbaine, en collaboration avec les propriétaires privés est terminé et déjà, plusieurs permis de construire sont délivrés.

Pour accompagner ces aménagements de nombreux réseaux d assainissement et un bassin d orage (chemin du Paradis) ont été créés mais aussi de nombreux travaux de voirie d éclairage public et de sécurité à Longues, à Lépétade, à Vic, à Lachaux ou à Langlade ont eu lieu et vont se poursuivre.

Conformément à nos engagements, c est un nouveau projet d importance qui va voir le jour dès cet été, avec le début des travaux de mise en conformité du complexe sportif André Boste et la construction de la salle de gymnastique, ouverte à tous les publics - enfants et jeunes de l USV mais aussi public handicapé ou à mobilité réduite. Nos orientations en matière de développement durable et d économie d énergie se confirment également avec l aménagement des espaces publics du quartier de l Olme, l amélioration constante de notre cadre de vie, l exigence du label BBC (basse consommation d énergie) pour toute nouvelle construction-Écoles, équipements sportifs, logements...

C est donc dans tous les domaines propres à favoriser le développement et l attractivité de notre cité que la munici-

palité agit au quotidien -Vie sociale, solidarité, éducation, culture, sport, logement, cadre de vie...

Pour cela nous avons l obligation de gérer avec rigueur, de contrôler précisément chacune de nos dépenses, de rechercher tous les financements possibles alors qu ils sont devenus plus rares, d améliorer sans cesse nos excédents de fonctionnement et notre épargne afin de ne pas augmenter notre dette, voire de la diminuer, tout en stabilisant les impôts payés par les contribuables (c est le cas pour la troisième année consécutive) et en favorisant nos investissements.

Comme vous le verrez dans le dossier de présentation de la situation financière 2011 et prévisionnelle 2012, les finances de la commune sont saines. **Sachez qu elles font l objet de nos constantes préoccupations pour que nous ayons les moyens d améliorer chaque jour la vie de nos concitoyens.**

Roland BLANCHET
Maire - Vice-Président du Conseil Général

Une réunion publique est organisée par la Municipalité le, mercredi 10 octobre, à 18h30, à la Halle du Jeu de Paume. Chacun est invité à prendre part à ce moment d information et d échange.

Objet : Présentation du diagnostic et du Projet d Aménagement et développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du PLU communal.

Le 3 mai dernier, une délégation d élus municipaux a été invitée au Musée du Louvre, par M. Frédéric Mitterrand, alors Ministre de la culture et de la communication et M. Henri Loyrette, Président-Directeur du Musée, pour la remise officielle du « Christ de pitié » attribué à Jean Malouel au Louvre, en présence de son Mécène représenté par M. Henri de Castres, Président-directeur général du Groupe AXA, de Vincent Pomerède, Directeur du Département Peintures et de Dominique Thiébaut, Conservateur du Département Peintures..



CADRE DE VIE : L'AFFAIRE DE TOUS !

Notre cadre de vie nous appartient. Il nous revient de contribuer, tous, à l'amélioration de cet environnement, par les petites actions du quotidien... chacun à son échelle. La Municipalité se mobilise et met en œuvre diverses mesures et actions afin qu'il fasse bon vivre à Vic-le-Comte.

■ Les déjections sur la voie publique, vraiment, ça suffit...

Malgré les rappels publiés dans des éditions précédentes, la mise en place de distributeurs de sacs gratuits en de nombreux points de la commune, chacun peut constater que, malheureusement les trottoirs, rues et espaces de loisirs sont toujours souillés par les déjections canines. Il s'agit là d'un manque de respect d'autrui qui n'est plus acceptable. En effet, il est rappelé à chaque propriétaire qu'il doit assurer la surveillance de son animal. Un arrêté municipal en date du 28 février 2012, a été pris et il stipule que les propriétaires doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour ne pas infliger d'éventuelles gênes aux autres et éviter ainsi ce manquement en terme de propreté. En pratique, ils sont donc tenus de ne pas laisser leur animal souiller l'espace public et de ramasser les déjections par tout moyen approprié, s'il y a lieu. Un courrier va être diffusé aux propriétaires indélicats et connus des services. En l'absence d'amélioration notable, la Police municipale procédera à la verbalisation des contrevenants (35 euros). La Municipalité compte vraiment sur le civisme de chacun afin que Vic-le-Comte conserve un cadre de vie agréable.

■ Concours départemental du fleurissement 2012

Organisé chaque année par l'Agence Départementale de Développement Touristique, le concours Départemental du Fleurissement et du Cadre de Vie a pour objet de récompenser les actions menées par les communes en faveur du fleurissement, de l'environnement, du cadre de vie et de l'accueil. En 2010 et 2011, Vic-le-Comte a obtenu le 1^{er} prix. La commune s'inscrit pour concourir cette année encore et espère ainsi obtenir la distinction « d'une fleur ». Une première visite du jury interviendra en juillet.

L'objectif du concours communal des Maisons fleuries est de favoriser le fleurissement de la ville en complément de l'effort réalisé par la Municipalité afin d'offrir aux vicomtois un cadre de vie encore plus agréable où il fait bon vivre. Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir « la main verte », avec quelques semis ou quelques plantes, un peu d'eau et un brin d'imagination, vous pouvez contribuer à cette démarche. Laissez ensuite Dame Nature se charger du reste !

Attention un impératif :

Le fleurissement doit être visible depuis la voie publique.

Les inscriptions au concours des maisons fleuries sont ouvertes !

■ Une manifestation devenue florissante...



Un concept jugé pertinent et un succès grandissant, le 4^{ème} marché aux fleurs organisé les 28 et 29 avril par la Municipalité, connaît une montée en puissance. Cette année portait sur le thème des cabanes. Malgré un temps défavorable, les visiteurs ont répondu à l'appel ! Stands de plants, fleurs, légumes, de produits naturels, de pâtisseries au safran de Plauzat, de vanneries, de décorations, de livres autour du jardin, ont animé la Place de la République. Les promeneurs pouvaient en outre obtenir de bons conseils à l'occasion d'échanges avec les agents du Centre Technique Municipal ou les Jardiniers de France. Un atelier de fabrication de nichoirs a permis aux enfants de construire leur propre abri pour les oiseaux de jardin, avec la LPO. Deux expositions cette année, à la Halle du Jeu de Paume : des photos de cabanes et de jardins par Pier Brignon et l'ADVEP ; et des maquettes de cabanes conçues par Robert Jourde. Un clin d'œil à l'oisiveté : l'équipe Espaces verts-cadre de vie du CTM proposait un coin cabane de jardin fort sympathique. Autre moment convivial : le dimanche matin, avec une représentation de la chorale des adolescents de l'Amicale laïque dirigée par Mme Martinez, rejoint ensuite par celle des aînés. Cette manifestation était aussi l'occasion d'assister à des conférences très intéressantes : avec Stéphane Hekimian de l'Union régionale des forêts d'Auvergne qui a exposé la manière de concevoir des haies d'arbres et d'arbustes efficaces, conjuguant esthétique et utilité, ou encore une causerie-visite de site avec Paul Barnola, Président de l'Advep, sur le thème de l'histoire des principales essences d'arbres de Vic-le-Comte. Rendez-vous en 2013, avec un nouveau thème exploré.

■ Inscription au concours des maisons fleuries

Pour s'inscrire, rien de plus simple :

Vous pouvez renvoyer ou déposer en Mairie ce coupon réponse.

Attention : Le fleurissement doit être visible depuis la voie publique

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

63270 VIC-LE-COMTE

Catégorie : *Cocher la case correspondante*

Maison avec jardin

Balcon et fenêtre

Le Règlement du concours est disponible, sur simple demande, en Mairie (service accueil) ou encore téléchargeable sur le site de la commune (www.vic-le-comte.fr).

UNE EAU DU ROBINET DE BONNE QUALITÉ POUR LES VICOMTOIS

Vic-le-Comte est adhérente au SIVOM de la Région d'Issoire et de Communes de la Banlieue Sud Clermontoise. La qualité de l'eau que nous buvons sur la commune bénéficie donc du savoir-faire de l'un des plus grands syndicats de France qui dessert plus de 100 communes du Puy-de-Dôme. La qualité de l'eau est un sujet dont s'emparent souvent les médias, pointant tel ou tel aspect de cette notion. Retour sur l'eau que nous buvons au robinet à Vic-le-Comte : d'où provient-elle ? Comment est-elle contrôlée ? Est-elle de bonne qualité ?



■ Une ressource sous haute surveillance

Le saviez-vous ? L'eau potable est le produit alimentaire le plus contrôlé en France. Pour être qualifiée d'eau potable, l'eau brute, une fois traitée, doit répondre à plus d'une cinquantaine de critères définis par les autorités sanitaires (directive européenne traduite en droit français) sur la base des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Afin de répondre à ces critères, le SIVOM de la Région d'Issoire, propriétaire des ressources et des ouvrages, a investi dans la protection des captages, le traitement de l'eau et les moyens de surveillance en continu de la qualité de l'eau. Le syndicat a confié l'exploitation des ouvrages à Lyonnaise des Eaux.

L'alimentation en eau de la commune de Vic-Le-Comte est assurée par plusieurs zones de captage : les sources de Dyane et Durbise sur Chambon sur Lac, les Puits de la nappe alluviale du Cendre ainsi que la source de Bourbouloux à Langlade.

Cette multitude de sources garantit aux Vicomtois une sécurité d'alimentation en eau parmi les plus importantes du département.



■ Une eau venue directement des volcans

Contrairement à de nombreux produits qui peuvent être fabriqués loin de leur lieu d'utilisation et acheminés assez facilement partout en France, l'eau, elle, doit être produite à proximité de l'endroit où elle sera consommée.

L'eau de la commune de Vic-le-Comte provient principalement de captages de sources d'origine volcanique. Ces captages présentent l'avantage de fournir une eau de bonne qualité naturelle. Le SIVOM de la Région d'Issoire préleve également une partie de son eau dans la nappe alluviale de l'Allier. Moins sensibles aux conditions climatiques que les sources, ces nappes offrent une réserve constante tant en qualité qu'en quantité.

■ Un bilan en faveur de l'eau du robinet

La qualité de l'alimentation est un sujet qui intéresse de plus en plus les Français. Dans ce contexte, on note que 8 Français sur 10 sont confiants dans la qualité de l'eau du robinet (source : Centre d'Information sur l'Eau - Baromètre 2011 « Les Français et l'eau »). Ils accordent leur confiance en premier lieu parce qu'ils savent que l'eau est soumise à des contrôles stricts par les autorités sanitaires : l'Agence Régionale de Santé (ARS) est en charge du contrôle de la qualité des eaux distribuées. Des critères bactériologiques et physico-chimiques sont analysés très régulièrement. Ils attestent d'une eau de très bonne qualité conforme à la réglementation sur les eaux de consommation. Tous les résultats sont consultables en mairie et sur le site internet de l'ARS.

EN SAVOIR PLUS :

SIVOM de la Région d'Issoire (04 73 96 68 01)

Lyonnaise des Eaux (0 810 443 443 n° Azur prix d'un appel local- www.lyonnaise-des-eaux.fr)

L'EAU

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE LA VIE LOCALE

Le Centre Technique Municipal (CTM) regroupe les personnels techniques répartis en 3 équipes : bâtiments-fêtes et cérémonies, Espaces verts-cadre de vie, Voirie-entretien du parc automobile et engins.

Souvent, les visiteurs retiennent de Vic le souvenir d'une ville de patrimoine, esthétique, au cadre de vie agréable. Les équipes du CTM participent à cette réalité, au quotidien. Au-delà de ces aspects visibles, d'autres comptent également car ils contribuent au bien être des habitants et à l'attrait des visiteurs. En effet, Vic-le-Comte est aussi une ville dynamique et animée, qui sait se mettre en fête et pour cela, se parer de lieux de vie et d'échange accueillants et opérationnels. Ce bulletin est donc l'occasion de présenter à leur tour, ces agents qui travaillent davantage « dans l'ombre » pour que vos activités et loisirs se déroulent au mieux.

Zoom sur l'équipe bâtiments-fêtes et cérémonies, encadrée par Jean-Pierre Rochette...



1^{er} à droite :
Jean-Pierre Rochette.

De droite à gauche : Damien Vieira,
Nestor Martinez, Jean-Louis Cravinho,
Alexandre Thomas
et Norbert Gagneraud.

► L'entretien et le suivi des bâtiments communaux

Il s'agit d'assurer au quotidien de multiples et diverses tâches, dans les locaux des stades, gymnases, écoles, Halle du jeu de paume, Espace Louis Paulet pour veiller à leur bon entretien courant :

- Petites réparations et maintenance, en matière de plomberie, électricité, chauffage, peinture...
- Suivi des rapports de sécurité: électrique et incendie...
- Contrôle des jeux et des équipements sportifs...

► Le nettoyage des locaux : salles de sports, et salles d'activités culturelles (hors Mairie et écoles rattachées au service scolaire)

Le bien-être de chacun repose aussi sur la propreté des lieux et structures fréquentés par les associations, leurs adhérents, ou encore les spectateurs des manifestations. Il est donc difficile de passer outre les opérations de nettoyage, sans lesquelles, « le vivre ensemble » n'aurait pas ce goût de plaisir ! Ce travail du quotidien, usant et répétitif, est celui de pas moins de huit femmes très méritantes, regroupées dans le second volet de l'équipe bâtiments-fêtes et cérémonies, sous l'autorité de Monsieur Kherroubi Hoihib.



L'équipe des agents d'entretien est encadrée par M. Hoihib Kherroubi. Elle se compose de Marie-Thérèse Charbonnier, Aicha Fedlaoui, Marie-Line Tessedre, Bekhta Gaiche, Coralie Gimel, Elodie Hortelano, Sylvie Savajol, Claudine Vieira. Ici, au centre : Hoihib Kherroubi, ensuite à droite Yvette Benezit, Liliane Avont, Claudine Vieira et à gauche Elodie Hortelano et Aicha Fedlaoui.

■ Les missions de cette équipe :

► Aide logistique aux associations et aux écoles

La Commune de Vic le Comte jouit d'un important tissu associatif local qui participe concrètement à l'animation et à la qualité du cadre de vie. Consciente de cela, la Municipalité consent à des efforts particuliers pour soutenir ce dynamisme. Pas moins de 64 associations sont recensées à ce jour. Un soutien logistique des services techniques municipaux est donc essentiel, afin de favoriser l'organisation des manifestations émanant de la vie associative et scolaire. C'est ainsi que l'équipe bâtiments-fêtes et cérémonies assure par exemple :

- Le transport de matériels mis à disposition : tables, chaises, barrières, barnum...
- La mise en place des équipements pour le déroulement des manifestations, comme les compétitions sportives, des concerts de l'Harmonie fanfare, les fêtes de Longues ou des écoles...
- La tenue d'astreintes ou de permanences afin de répondre aux besoins urgents des associations, lors de leurs manifestations (en cas de panne électrique notamment...)

► Mobilisation lors des manifestations communales

De la même manière que pour les associations, cette équipe assure le soutien technique nécessaire au déroulement des événements communaux tels que les cérémonies officielles comme la fête nationale du 14 juillet, ou encore les manifestations proposées dans le cadre du programme culturel municipal. Il en est ainsi pour le festival de l'été « La Comté au clair de lune », et plus récemment le « Péli-mélo », mais aussi la fête de la musique. Les agents sont alors amenés à prévoir l'installation et le démontage de structures diverses comme les scènes, podiums, ou les branchements électriques nécessaires, par exemple.



Frédéric Pierre,
animateur culturel,
travaille en collaboration
avec les agents de
l'équipe bâtiments-
fêtes et cérémonies

Saluons et remercions tous ces personnels municipaux qui œuvrent discrètement pour le bien-être de nos enfants pendant le temps scolaire et péri-scolaire et pour que nos loisirs, nos activités préférées et nos spectacles soient agréables. Ils sont chacun une pierre à l'édifice et contribuent fortement à la qualité des services rendus aux vicomtois.

DERNIÈRE MINUTE...

Suite au départ de Philippe Maigret muté en début d'année dans une autre collectivité, M. Jean-Pierre Rochette est promu responsable du Centre Technique Municipal. Ce dernier est remplacé par Jean-Louis Cravinho.



Visite de chantiers !

UN ŒIL SUR LES PROJETS QUI DÉBUTENT... LA SALLE DE GYMNASTIQUE AU STADE ANDRÉ BOSTE

Après quelques années de réflexions et d'étude, le projet de construction d'une salle de gymnastique va enfin voir le jour ! La construction s'accompagne de la mise aux normes accessibilité des installations existantes, et d'une ouverture de cette nouvelle salle à un large public.



Bref retour en arrière

► Le contexte du projet

Par délibération du 26 juin 2008, le Conseil Municipal avait décidé de lancer une étude diagnostic des installations sportives, et notamment du complexe sportif André Boste.

Les objectifs de cette étude diagnostic, confiée au cabinet CASA, étaient de conduire une analyse de l'état des équipements existants (nécessités de mise aux normes, homologation, et restructuration), des besoins des associations sportives pour enfin définir une programmation des travaux à envisager.

► Le bilan de l'étude

Les propositions de travaux à envisager, suite à cette étude diagnostic rendue le 6 Janvier 2010, étaient notamment les suivantes :

- remise en état des locaux existants
- accessibilité aux personnes à mobilité réduite : stationnement, cheminement, création d'emplacements en tribune
- extension de la salle omnisport pour création d'une salle de gymnastique et d'une salle d'arts martiaux
- construction de locaux pour la pétanque

► Le concept adopté

Face à l'étendue des besoins à satisfaire et des travaux à envisager, deux axes de travail ont été privilégiés :

- donner la priorité aux besoins de l'USV gymnastique qui évolue au niveau départemental et ambitionne d'accéder au niveau régional. Les adhérents de cette association s'entraînent en outre dans des locaux très vétustes et absolument pas aux normes.
- élargir au maximum les possibilités d'utilisation de ces installations sportives. En effet, l'ambition de départ est de réaliser un site sportif « exemplaire et spécialisé » pour l'accueil des personnes en situation de handicap et même d'une façon plus large, à destination de tous les publics de moindre opportunité, plus éloignés de la pratique sportive, pourtant facteur de santé et de bien être.

► La conception du projet

Le 15 mars 2010, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au Cabinet CASA, chargé de conduire cette étude, avec la collaboration d'un groupe de travail spécialement créé à cet effet, réunissant l'ensemble des partenaires publics potentiels : Conseil Régional, Conseil Général, Direction Régionale et Départementale de la Jeu-

nesse et des Sports, le Centre National pour le Développement du Sport, le Comité Régional Olympique et Sportif d'Auvergne, les Fédérations de Gymnastique, Sport Adapté, et Handisport ; ainsi que les associations sportives vicomtoises intéressées par le projet (USV gymnastique, club de judo, yoga, Yoseikan, USV basket, USV Football et USV Natation notamment).

Les fédérations Handisports et Sport Adapté ont été associées à l'élaboration de ce projet.

Ce comité de pilotage s'est réuni plusieurs fois avant d'aboutir au projet validé.

► Un descriptif sommaire du projet

Le projet approuvé par le Conseil Municipal consiste :

- 1- à créer, en prolongement de la salle omnisports existante, une salle de gymnastique répondant aux besoins urgents de l'USV gymnastique, ainsi qu'une salle dédiée aux sports adaptés et une autre pour l'entretien musculaire, accessible aux personnes en situation de handicap physique
- 2- à mettre aux normes accessibilité le complexe sportif existant avec la création :
 - d'une aire de stationnement spécifiquement adaptée
 - de places réservées et accessibles à la salle omnisports
 - d'un accès aux tribunes extérieures avec l'implantation d'emplacements réservés

► Et côté architecture et environnement ... ?

En prolongement de la salle Omnisports et en s'insérant dans le talus existant, ce projet présente une qualité architecturale intéressante. Il vient parfaitement bien s'intégrer au site et au bâtiment existant.

Une importance toute particulière est accordée à la réduction des consommations énergétiques, au travers notamment de sa conception, de la répartition des locaux, de l'isolation et de la mise en place de protections solaires en façades exposées, d'une part. Par ailleurs, la recherche de solutions permettant d'optimiser le système de chauffage existant en l'intégrant à l'installation future, et en utilisant l'énergie naturelle par la mise en place de panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire, témoigne de ce même souci.

LES CHANTIERS

Visite de chantiers !

UN ŒIL SUR LES TRAVAUX EN COURS...

Le Quartier de l'Olme

Comme annoncé dans le bulletin municipal de février les travaux des immeubles de logements ont débuté. Ainsi, le gros œuvre du bâtiment côté place de la République est achevé ; la réalisation des autres bâtiments et du belvédère est en cours. Le gros œuvre de l'ensemble des bâtiments devrait être achevé fin 2012.

Mi juillet, une première tranche de travaux d'aménagement des espaces publics entourant les immeubles sera réalisée. Elle consistera

à aménager de façon définitive la place située à l'arrière de la Halle du Jeu de Paume, ce qui rendra inaccessible cet espace pendant la durée de ces travaux (du 16 au 27/07 et du 20/08 au 7/09). Mais, elle pourra à nouveau être ouverte à la circulation en septembre.

En 2013, dès l'achèvement du gros œuvre des autres bâtiments (côté Espace Louis Paulet), les espaces publics recevront également un aménagement définitif.



▲ Zoom sur l'aménagement de l'espace public (Arrière de la Halle du Jeu de Paume) - Quartier de la Chaussade (2PH)

Groupe d'habitations Domocentre, rue Marc Antoine Bargoin

La construction de 18 pavillons rue Marc Antoine Bargoin a débuté par la réalisation des plateformes de voirie et du gros œuvre. A ce jour, le gros œuvre de 9 pavillons est terminé ; pour ces pavillons l'aménagement intérieur est en cours.

Les réseaux et voiries seront réalisés à l'automne, la livraison des pavillons étant prévue début 2013.

Domocentre : groupe d'habitations





Ecole Jacques Prévert

La 1^{ère} tranche, qui concerne la construction d'un bâtiment neuf à la place de l'ancienne garderie touche à sa fin ! A ce jour, seule l'installation de l'ascenseur et l'achèvement de quelques finitions restent à réaliser. Le mobilier a été déplacé et installé dans le nouveau bâtiment, libérant les lieux pour permettre le début des travaux de la 2^e tranche (désamiantage dès le 14/07).



Jacques Prévert bâtiment E classes et garderie

Afin de préparer cette 2^{ème} tranche de travaux qui se déroulera de juillet à mai 2013 et de limiter les gênes que pourrait occasionner la réalisation de travaux de gros œuvre pendant l'activité scolaire, la période des vacances d'avril a été mise à profit pour faire avancer le chantier : déplacement du portail d'entrée et de l'escalier de secours, terrassement et réalisation des fondations de l'extension.

Halle du Jeu de Paume

Des améliorations sont apportées progressivement concernant le fonctionnement et l'esthétique des locaux au rez-de-chaussée et le confort des utilisateurs de la salle de spectacle. Ainsi, au rez-de-chaussée : les menuiseries extérieures ont été renforcées, les portes coulissantes remises en service et les murs repeints. Concernant la salle de spectacle, une 1^{ère} tranche de travaux a été réalisée consistant à mettre en service une ventilation et à l'adapter pour abaisser la température de la salle par apport d'air frais extérieur.

Rue de Vignolat à Longues

Les travaux de sécurité ont été réalisés courant mars : création de passages piétons adaptés aux personnes à mobilité réduite à chaque sortie de lotissement, renforcement de la signalisation afin de sensibiliser les automobilistes à la nécessité d'adapter leur comportement à la présence de nombreux piétons, parmi lesquels des enfants.



Création de passages piétons Rue de Vignolat

Eclairage public

L'éclairage public nécessite comme tout équipement une mise aux normes et une adaptation aux nouvelles technologies et à la nécessité de faire des économies d'énergie. Le Syndicat Intercommunal d'Electrification et de Gaz du Puy-de-Dôme (SIEG) a donc lancé avec l'aide de la commune, un vaste programme de travaux dont une 1^{ère} tranche est en voie d'achèvement. Cette tranche a consisté à mettre aux normes les coffrets de raccordement au réseau électrique et à en supprimer certains afin de limiter les abonnements et ainsi contribuer à réaliser des économies.

Travaux envisagés à court terme

► Ecole Elsa Triolet

la vétusté des circuits de chauffage et des réseaux d'évacuation des toilettes et leur localisation en vide sanitaire rendent nécessaire leur remplacement.

Ainsi durant les vacances scolaires, les réseaux existants seront déposés et remplacés d'une part par un circuit de chauffage installé en faux plafond, et d'autre part par un réseau d'eaux usées en vide sanitaire.

► Programme voirie

Comme chaque année des travaux de réfection des voies et trottoirs seront réalisés :

- Réfection du trottoir boulevard A Boste (face au commerce M-SAMI)
- Reprise du caniveau entre la rue du Sancy et la place de la Roche
- Réfection de l'enrobé rue du Sancy

De plus cette année l'accent sera mis sur la sécurité routière ; ainsi seront réalisés :

- Bd JB Bargoin : la chaussée sera rétrécie par la matérialisation de places de stationnement afin de limiter la vitesse des véhicules et de libérer totalement les trottoirs pour les piétons ; les traversées piétons seront mises aux normes des personnes à mobilité réduite.
- Rue Jean Mouly : les trottoirs situés entre le bd A Boste (Bascule) et la rue des Douaires seront élargis

Par ailleurs, en fonction des possibilités budgétaires, d'autres opérations pourraient être réalisées :

- Réfection de l'enrobé du haut de la rue des Vignes de la cité.
- La route de Clermont en entrée de Vic pourrait faire l'objet d'un marquage afin de sécuriser les cheminements piétons et les mouvements de tourne à gauche des véhicules au droit du chemin du Paradis.
- Rue du Château : un cheminement piétons pourrait être matérialisé afin de relier la maison de retraite au boulevard JB Bargoin d'une part et au Parc Montcervier d'autre part.

► Eclairage public

D'ici à la fin 2012, des travaux d'éclairage public seront réalisés, ils concerneront :

- Le chemin du Paradis
- Le déplacement et remplacement de l'éclairage à l'arrière de l'école maternelle de Longues ainsi que des compléments d'éclairage sur différents sites (passage du Couris par exemple)

S
E
C
H
A
N
T
I
E
R
S

ASSOCIATION ARTISANS ET COMMERCANTS DE LA COMTÉ



■ 2012 : Une restructuration en profondeur

Force est de constater que l'association prend de l'envergure. Les manifestations sont plus nombreuses, leurs contenus plus riches. L'année dernière, c'est 9 événements qui ont été assurés par les adhérents de l'association (Fête des Mères, Fête de Pères, Brocante, la tenue de 2 Buvettes lors du festival de la Comté au Clair de Lune ainsi que l'organisation de marchés, à la même occasion le Forum des métiers, la buvette et le marché lors du concert de l'Harmonie Fanfare, le marché de noël avec les tours en calèche et la photo avec le Père Noël). Le comité directeur composé de 12 personnes a donc décidé de mettre en place 5 commissions par thème d'événement : Les Buvettes (Yves Manhes), les Marchés (Isabelle Escot et Marie Corgnet), les Fêtes des Mères et des Pères (Serge Bastide), La Brocante (Jeannine Magne), Le Forum des métiers (Serge Bastide).

■ 2012 : Sans Forum des Métiers

Dans le but de ne pas lasser le public venu encore nombreux en 2011, il faut que les animations et les stands se renouvellent sans cesse. C'est un travail de longue haleine où chacun doit s'investir totalement pendant plusieurs jours. La préparation des stands demande beaucoup aux exposants qui doivent aussi exercer en même temps leur propre activité.

C'est pourquoi, afin de continuer à surprendre et à enthousiasmer les visiteurs, le prochain Forum des Métiers aura lieu en 2013.

2012 : Un nouveau bureau

Suite à l'assemblée Générale, le comité directeur a élu un nouveau bureau :

Présidente : Jeannine Magne

Vice-Président chargé des Artisans : Yves Lonjon

Vice-président chargé des Commerçants : Serge Bastide

Trésorier : Isabelle Escot

Trésorier Adjoint : Marie Corgnet

Secrétaire : Myriam Dejax

Secrétaire Adjoint : Christophe Rouchon

■ Un rendez-vous traditionnel : la 28^{ème} Brocante de Vic-le-Comté antiquités vide grenier

Le Samedi 21 et dimanche 22 Juillet se déroulera la 28^{ème} édition de la « Brocante, antiquités, vide grenier », organisée par l'association « Artisans et Commerçants de la Comté » à Vic-le-Comté.

Cette manifestation, à caractère régional, permet aux particuliers comme aux brocanteurs et antiquaires professionnels de tenir leur stand. Elle accueillera cette année encore, plus de 350 exposants venus des 4 coins de la France ! Même si la 27^{ème} édition proposée en 2011 a malheureusement été gâchée par les intempéries, les visiteurs ont toutefois été satisfaits de leurs transactions. Ce rendez-vous incontournable rassemble de nombreux visiteurs sur le week-end et fait partie des manifestations d'envergure de la commune.

Cette année encore les chalands pourront découvrir et apprécier le patrimoine vicomtois, au gré des stands installés le long du boulevard du Jeu de Paume, Place de la République, Place St Jean, Rue du Docteur Malterre, Boulevard André Boste, Place du Marché au Beurre et au centre historique du bourg.

Bien sûr, pour partager des moments de plaisir, l'ambiance conviviale est garantie, avec des animations de rue proposées comme celle de Band' Ana 63 sur l'ensemble du week-end.

Un service de restauration est prévu pour l'accueil des nombreux visiteurs et participants.

Vous pourrez aussi rencontrer les membres de l'association « Artisans et Commerçants de la Comté », échanger avec eux.

Renseignements et réservation indispensable des emplacements auprès de Jeannine MAGNE au 06 85 41 15 26.



25 ANS DE JUMELAGE...

Le jumelage entre Vic et Parsberg est entré dans sa 25^{ème} année...Pour fêter ce 1/4 de siècle, plus de 100 Parsbergeois ont fait le déplacement. Parmi la délégation, 6 membres fondateurs accompagnaient 50 jeunes de moins de 18 ans, dont certains venaient pour la 1^{ère} fois. Même chose côté français. L'avenir du jumelage paraît donc assuré et nous nous en réjouissons tous. Accueil, cérémonies officielles, visites, expositions, rencontres sportives et conviviales entre jeunes ont été, tout au long du week-end, rythmés par les accompagnements musicaux de l'Harmonie fanfare et d'un groupe de jeunes parsbergeois. Les Maires et Présidents n'ont pu que déclarer leur fierté de constater une telle réussite de l'amitié et de la fraternité.



Après un périple d'une semaine et plus de 1000 km parcourus, les cyclistes parsbergeois sont accueillis par les enfants du Club de VTT vicomtois.



Une cinquantaine de familles vicomtoises s'était rassemblée pour venir accueillir leurs hôtes allemands qui s'étaient déplacés en nombre pour cet anniversaire.



Pour conclure un programme bien rempli, la soirée de gala a connu un vif succès au Stade André Boste où 250 personnes se sont retrouvées pour souhaiter encore une fois un très joyeux anniversaire à l'amitié et à la fraternité autour d'une bonne table et au son du groupe Agora fiesta. La veille, les jeunes avaient déjà profité d'une soirée organisée à leur attention.



Lors de l'inauguration officielle de la plaque du jumelage au rond-point d'entrée de la ville. La jumelle de cette plaque, offerte par la Mairie de Parsberg pour sceller 25 ans d'amitié, se trouve également sur le rond-point d'entrée de Parsberg.



Hanna Rothenbücher, artiste parsbergeoise a présenté une exposition d'une trentaine de figurines en verre sur le thème de l'amitié entre Vic et Parsberg. Claude Juge, de l'Amicale laïque vicomtoise présentait les photos des vitraux de la Sainte Chapelle.



Visite et dégustation à la cave de Thierry Sciortino à Lachaux. Le vin vicomtois a ravi les palais et de nombreuses bouteilles ont accompagné les parsbergeois de retour en Allemagne.



Les jeunes nageurs des deux villes ont pris grand plaisir à participer à cette 3^{ème} rencontre à la piscine Val d'Allier Comté.

25 ANS

Les finances municipales

DES FINANCES COMMUNALES SAINES CONFORTÉES PAR UNE RECETTE EXCEPTIONNELLE QU'IL CONVIENT DE BIEN GÉRER

Lors de sa réunion du 23 mars 2012, le Conseil Municipal a examiné les résultats de l'exécution du budget 2011 avant d'approuver le budget prévisionnel 2012 qui s'inscrit dans la continuité des actions engagées lors des exercices précédents.

Ce budget a été construit dans un contexte fiscal toujours incertain et un contexte économique de rigueur imposé par la loi de finances **qui limitent l'évolution et le dynamisme des recettes des collectivités territoriales**, du fait du gel des dotations et de la suppression de la Taxe Professionnelle, alors que dans le même temps les **charges incompressibles évoluent de façon plus importante**.

Fort heureusement, la perception d'une indemnité exceptionnelle de 2 300 000 € provenant de l'acquisition par le Louvre d'un tableau originaire de Vic-le-Comte, attribué au peintre Jean Malouel, a permis d'élaborer ce budget plus sereinement.

Toutefois, l'objectif prioritaire a été de déterminer une utilisation raisonnée et parcimonieuse de ces nouveaux fonds propres, afin de :

- diminuer la dette tout en finançant les équipements prévus,
- ne pas éléver le niveau de pression fiscale qui pèse sur les ménages.

■ Des résultats 2011 très satisfaisants

Les principaux chiffres du compte administratif 2011

*Restes à réaliser (RAR) :
Report des dépenses et recettes
sur l'exercice suivant.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	4 541 919,83 €	5 378 215,04 €	2 558 459,59 €	2 642 534,70 €
Résultat de l'exercice	+ 836 295,21 €		84 075,11 €	
Report exercice antérieur		+ 345 077,60 €	- 634 979,17 €	
Résultat cumulé	+ 1 181 372,81 €		- 550 904,06 €	
Solde des restes à réaliser*	-		- 87 850,00 €	
TOTAL Résultat + RAR	-		- 638 754,06 €	
Reprise résultat budget annexe	- 6 724,41 €		+ 1 639,75 €	
Reprise résultat budget annexe	- 46 014,93 €		+ 39 408,29 €	
Résultat cumulé total	+ 1 128 633,47 €		- 597 706,02 €	
SOLDE POSITIF À REPORTER	+ 530 927,45 €			



Les éléments à retenir de l'exécution du budget 2011 :

- Le résultat de l'exercice est stable à 836 295 € contre 830 145 € en 2010.
- Le résultat cumulé de fonctionnement est en progression de 143 600 € (1 181 372 € contre 1 037 706 € en 2010).
- L'excédent capitalisé de fonctionnement augmente de 185 000 €. Il s'élève à 530 927 € et sera reporté au budget 2012.

A noter une progression constante depuis 2008 de cet excédent :

2008	2009	2010	2011
181 333 €	207 561 €	345 077 €	530 927 €

- L'épargne nette est positive. Elle s'élève à 186 452 €. Il s'agit de l'épargne disponible pour autofinancer les investissements futurs.

Rappel évolution de l'épargne nette :

2008	2009	2010	2011
- 60 070 €	120 748 €	330 403 €	186 452 €

Les explications principales

En Fonctionnement

- Une bonne maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement exécutées à seulement 95 %. Une évolution maîtrisée des dépenses réelles par rapport au CA 2010 (+ 1.41 %)
- Une forte exécution des recettes réelles de fonctionnement (101%) qui s'explique par une estimation prévisionnelle au budget qui était volontairement mesurée et prudente
- Des recettes exceptionnelles importantes cette année provenant des cessions de terrains et d'immeubles à hauteur de 468 000 €

En Investissement

- Une exécution satisfaisante des dépenses réelles d'équipement (1 694 766 €) + les reports importants en dépenses (925 900 €), ce qui porte le taux d'exécution à 88 % (2 620 666 €).
- Avec un emprunt inférieur aux prévisions budgétaires et en adéquation avec l'exécution des dépenses (999 170 €).

Quelques rappels des dépenses d'équipement 2011



▲ Travaux 1^{ère} tranche Ecole Jacques Prévert



▲ Travaux de clôture à la Maison du Temps Libre



▲ Démolition de l'ancienne piscine de la Croix du vent



▲ AFU travaux de viabilité extérieurs-élargissement du chemin de la Petite Molière

■ Le budget 2012

Le budget 2012 est exceptionnellement élevé puisqu'il comprend l'inscription de la recette provenant de l'indemnité du tableau de Jean Malouel d'un montant de 2 300 000 €.

Il s'agit d'une recette supplémentaire importante, dont le montant doit toutefois être relativisé au regard d'une part du budget de la commune (5 M€ en fonctionnement et 4 M€ en investissement) et d'autre part du niveau habituel de l'emprunt (1 M€ par an en moyenne).

Par conséquent, l'utilisation de ces fonds propres a été examinée de façon rigoureuse afin de déterminer les projets réalisables d'ici 2014 sans souscrire d'emprunt nouveau au moins pendant deux ans, ceci afin de diminuer l'encours de la dette dont le niveau reste élevé (6 439 000 €).

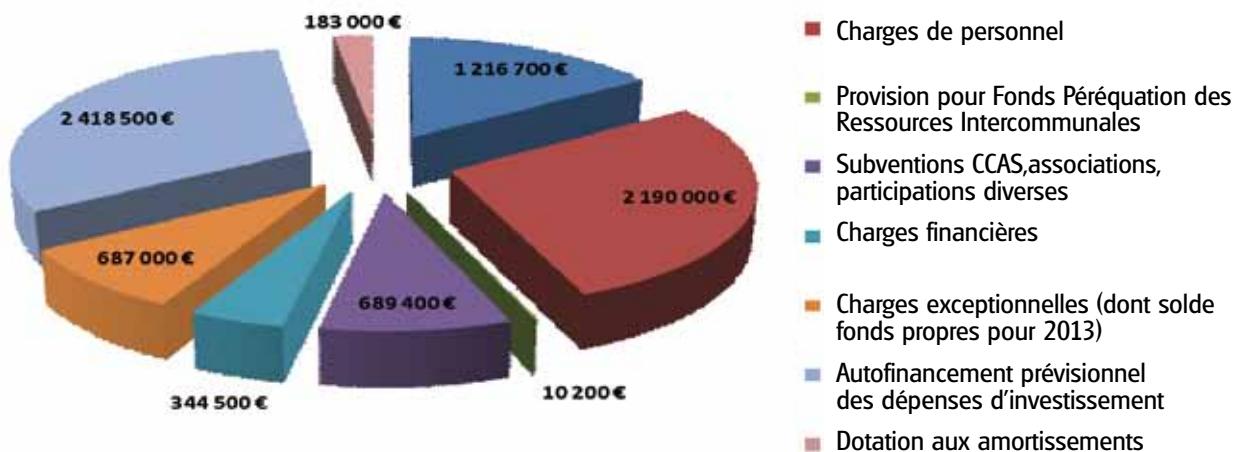
••••• Les objectifs prioritaires de ce budget s'inscrivent donc dans la continuité des exercices précédents à savoir :

- Maîtriser l'évolution des charges courantes de fonctionnement ;
 - Maîtriser l'exécution des dépenses et des recettes de fonctionnement ;
 - Dégager une épargne nette suffisante ;
 - Réduire la dette, ce qui permettra de redonner des marges de manœuvre sur les budgets futurs ;
 - Réaliser les équipements structurants et assurer les services publics nécessaires aux besoins des habitants.
-

La section de fonctionnement

Le budget général 2012 s'équilibre à 7 739 300 €

■ Les dépenses de fonctionnement

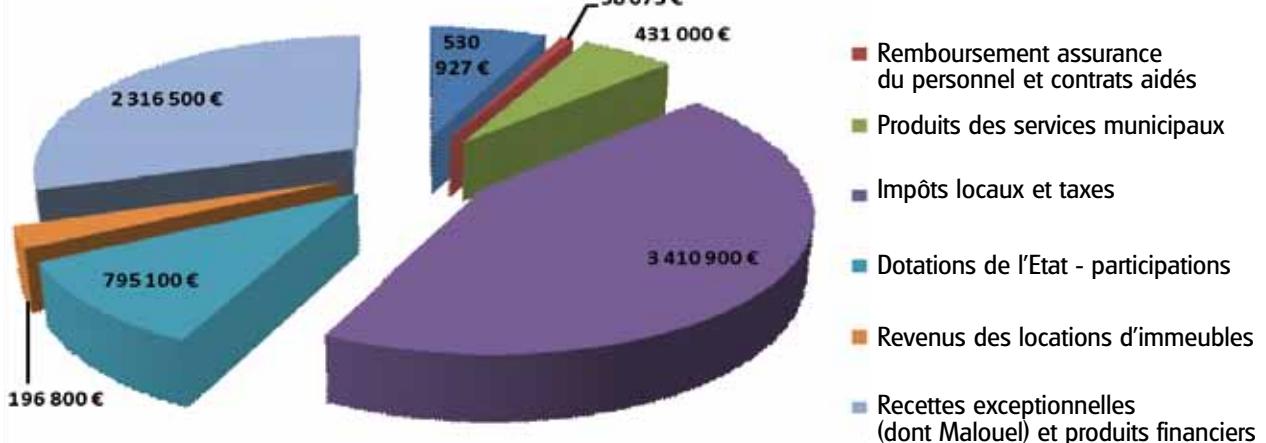


En fonctionnement, le budget 2012 s'inscrit dans la continuité du budget 2011 avec le maintien des budgets alloués au fonctionnement des écoles, des services périscolaires, de la vie culturelle et associative, sans oublier l'entretien courant des espaces verts, de la voirie et des bâtiments publics. Seule une revalorisation du budget aide sociale est proposée compte tenu des bons résultats 2011 du budget du CCAS et de l'absence d'augmentation de ce budget depuis trois ans.

L'évolution des charges à caractère général est maîtrisée à seulement 3 % malgré une hausse incompressible de certaines dépenses (électricité, gaz, carburant...).

Les charges de personnel évoluent de 4 % ce qui correspond d'une part à l'évolution normale de la carrière des agents et d'autre part à l'intégration de trois contrats aidés compensés par des départs à la retraite.

■ Les recettes de fonctionnement





La section d'investissement

**Elle s'élève à 5 216 305 € dont 3 677 900 €
de dépenses d'équipement qui concernent principalement :**

► La suite des opérations déjà engagées

- La fin des travaux de viabilisation de l'AFU des Treilles afin d'aménager une cinquantaine de terrains constructibles, dont une partie réservée à l'habitat social ;
- La 2^e tranche des travaux d'aménagement des espaces publics de la Zone Pilote Habitat afin de permettre la construction de 24 logements par l'OPHIS qui a débuté en début d'année ;
- La 2^e tranche des travaux de restructuration de l'Ecole Jacques Prévert (bâtiment situé le long du chemin des écoles)
- Des travaux de réfection de la toiture des petites chapelles de l'Eglise Saint Pierre
- Des travaux d'accessibilité des espaces publics (rue de Vignolat notamment)

► Le début d'un projet nouveau

- Les travaux de construction de la salle de sports multi activités ouverte à tout public en extension de la salle omnisports existante, comprenant une salle de gymnastique, une salle d'entretien musculaire et salle de sports adaptés. Ce projet prévoit également la mise aux normes accessibilité du complexe sportif André Boste, notamment des tribunes extérieures, des gradins, de la salle omnisports et de la voie d'accès au bâtiment (plus de détails, se reporter à la page 7 de ce numéro). Le coût prévisionnel des travaux (montant issu de la consultation + maîtrise d'œuvre) est de 1 550 000 € HT, dont 626 000 € de subventions actuellement notifiées.

► Un programme classique de travaux de voirie, d'assainissement, d'éclairage public et de bâtiments sur différents secteurs de la commune.

► Au niveau des études

- La réalisation d'un DICRIM (Document obligatoire d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et la suite de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

► Un programme classique d'acquisition de matériels et de mobiliers pour répondre aux besoins de fonctionnement des services, des écoles et des associations.



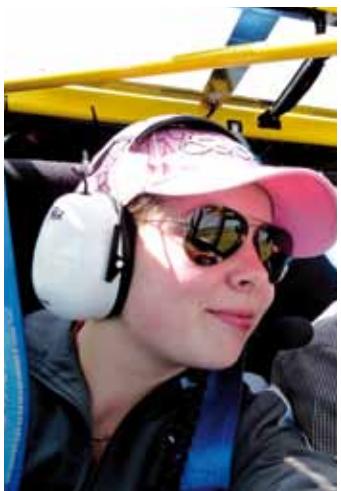
Ces dépenses d'équipement seront financées :

- **par des recettes propres** (subventions importantes notamment pour le projet Ecole et la salle de gymnastique et multi activités, la Taxe d'Aménagement, le Fonds de Compensation de la TVA, l'autofinancement prélevé sur la section de fonctionnement, les amortissements) ;
- **par une partie de la recette exceptionnelle** provenant de l'indemnité du tableau J. Malouel mobilisée à hauteur de 1 650 000 € en 2012 à la place de l'emprunt (le solde étant prévu pour le budget 2013, soit 650 000 €). L'objectif est de réaliser les projets initialement prévus, mais sans contracter d'emprunts nouveaux pendant 2 ans pour réduire l'encours de la dette et ainsi redonner des marges de manœuvre sur les budgets futurs.



Céline Godillot, pilote ULM Breveté

LA TÊTE DANS LES SOMMETS, LES PIEDS SUR TERRE !



Céline Godillot, jeune vicomtoise « pétillante » et épanouie de 19 ans a tout pour vous surprendre...

Vivant encore chez ses parents, elle partage sa vie entre ses études en 1^{ère} année de « Gestion des entreprises et des administrations » à La Rothonde à Clermont-Ferrand, et ses passions diverses comme le rugby, car Céline est une fervente supportrice de l'ASM, et l'équitation car elle adore les chevaux. Elle assiste d'ailleurs son amie de Pardines, qui possède 5 chevaux, dans les soins à prodiguer au quotidien à ces animaux. Elles montent aussi ensemble. Céline trouve le temps de participer à des concours d'endurance par ailleurs. Une jeune femme occupée, bien ancrée dans sa vie, qui a la tête sur les épaules, et foi en l'avenir. Elle a conscience que la vie n'est pas toujours douce pour la jeunesse, en ces périodes de crise. Pour autant, elle fait des projets professionnels et se destine à des métiers dans le domaine des finances, de la fiscalité, du commerce, même si tout n'est pas encore bien défini. Céline Godillot est déterminée et elle a un caractère « bien trempé », en cela, elle sort déjà du lot, au vu de son jeune âge. Mais, ce n'est pas là que réside sa grande particularité...

Tout a commencé un beau jour où son oncle Denis Villarino, pratiquant l'aéromodélisme, passionné d'aviation et pilote, a proposé à la famille une balade en ULM. C'était un baptême pour Céline, qui a, selon ses mots, « accroché » à ce moment précis. Une passion nouvelle naissait pour toujours, car Céline est « mordue » à son tour. Les paysages majestueux et sans fin, leur beauté pure et le sentiment de totale liberté, voilà ce qui réjouit Céline : « un autre point de vue » sur le monde qui l'entoure.

Elle a poursuivi l'expérience avec son oncle, l'accompagnant, en un temps record, dans ses pérégrinations au dessus de la Chaîne des Puys, du massif du Sancy, notamment, ou encore sur un coup de tête, à Mende pour aller déjeuner un dimanche et visiter l'aéroport qui est vraiment « joli » ! Il la laisse progressivement essayer le pilotage, sous son contrôle.

C'est décidé, elle passe à l'action...elle veut décrocher sa licence de pilotage « comme une grande ». Etre seule dans son avion et avoir le contrôle sur les événements. A 16 ans, elle prend des cours théoriques pour obtenir son brevet d'initiation à l'aéronautique au Lycée Blaise Pascal et obtient une bourse de 500 euros qui participera au financement de ses cours de pilotage à l'Aéroclub Clermont-Limagne, d'Aulnat. 20 heures (dont 4, seule à bord) avec un instructeur, Pierre Chalard, ancien militaire haut gradé : impressionnant du haut de ses 17 ans. Il lui apprend les techniques de pilotage, à contrer les pannes et incidents éventuels. Elle décolle seule et s'adresse à la tour de contrôle. Plongée dans un monde de professionnels, très masculin, elle fait ses classes et apprend à décider. Après un examen théorique et pratique, une simulation de diverses situations de danger, elle obtient en août 2011, à 18 ans, son propre brevet de pilote ULM. 32 femmes de moins de 25 ans seulement, en ont été titulaires en France en 2011. Au niveau national toujours, sur 15 000 pilotes, uniquement 500 femmes détiennent le brevet. Céline, jeune et femme, s'accorde le privilège de cumuler les deux attributs. Bravo ! Maintenant elle pilote le plus souvent possible un ULM multiaxes de loisirs. La voltige l'attire aussi, et sera peut-être l'objet d'un nouveau défi.

Humble, elle ne sent pas différente des jeunes gens de son

âge, même si elle a bien constaté qu'elle éveille de l'intérêt et de la curiosité. Elle impressionne, en effet, par son parcours, mais aussi par sa grande maturité, sa confiance en elle, sa sérénité. Céline dit qu'elle n'est pas vraiment téméraire, mais qu'elle n'a pas peur, elle a toujours aimé l'action et le danger « maîtrisé avec raison ».

Néanmoins, grâce à son expérience, elle s'est révélée, elle a perdu sa timidité et a gagné en prestance, en crédibilité auprès de la gente masculine qu'elle surprend. Elle se sent calme en toute circonstance et elle a appris à être très réactive. Forte de cet enseignement, Céline ne craint pas, par exemple, les épreuves orales dans le cadre de ses études. Cette jeune femme explique en souriant qu'elle sait maintenant aussi s'imposer et participer à une conversation entre hommes. Pour elle, cette opportunité peut par ailleurs lui ouvrir encore des portes dans le cadre professionnel, pourquoi pas, envisager une carrière militaire ? En tout cela, elle a pris l'avantage sur la majeure partie des jeunes gens de son âge. Et puis, Céline est heureuse d'avoir fait de belles rencontres très enrichissantes. Au Club d'aviation de Clermont, par exemple, elle fréquente des bénévoles passionnés comme elle, et les heures de vol sont abordables. Ses collègues de vol sont des gens de tous horizons, élèves de son âge, pilotes plus expérimentés, mécaniciens, ou encore des retraités d'Air France, « mais pas seulement ! ».

Pour l'heure, elle voudrait bien avoir réussi ses examens de fin d'année, et pour l'avenir, elle souhaiterait avoir la possibilité de continuer à concilier ses multiples hobbies et sa passion pour le pilotage avec sa vie professionnelle et de femme. Un rêve ? Peut-être celui d'avoir son propre ULM...Bonne chance à elle.

Céline est, elle aussi, une jolie rencontre. Elle est surprenante, sans aucun doute : partager quelques heures avec elle, vous donne une leçon de vie et de confiance en soi. Elle est naturelle et fait partie de ces personnes « qui font du bien aux autres » avec la capacité de transmettre sa sérénité : une vraie bouffée d'oxygène et de joie de vivre !





■ Retour sur le programme culturel municipal (1^{er} semestre 2012)

C'était le 28 janvier dernier : au théâtre « Brèves de comptoir », par la Compagnie « Le Théâtre de la goutte d'eau », en partenariat avec la FAL. Soirée haute en couleurs ! Une nouvelle soirée théâtre a été proposée en mai avec la FAL : la pièce « Tragédien malgré eux » donnée par la compagnie « Les ateliers du caméléon ». ▼



Soirée Cabaret avec le Big Bang Jazz Vic Team, et le groupe Soul Power, en février, en partenariat avec l'Harmonie fanfare.



Une soirée musicale et poétique avec la présentation de son nouvel album « D'hier et d'aujourd'hui », par André Gaborit, le 16 mars dernier.



Lors de l'inauguration de l'exposition de Catherine Chanteloube, artiste plasticienne, en mars, en partenariat avec la FAL. Une exposition aérienne et poétique, très appréciée des visiteurs ▼



Le 10 mars, en soirée, La Compagnie Costière et trapillons présentait « le préjugé vaincu », soirée théâtrale en partenariat avec la FAL.



Les séances ciné-discussion, en partenariat avec « Ciné Parc » et l'association « Les amis de la Comté républicaine » pour engager le débat autour de thèmes en résonance avec des problématiques de société. En mars, la projection d'un film-documentaire « Gasland » sur l'exploitation des gaz de schiste aux Etats-Unis, suivie d'une discussion autour des questions « environnement et énergie » avec des intervenants spécialistes (ici sur la photo). En mai, avec « Banda Billili », tourné au Congo, documentaire sur la musique relatant l'histoire du succès d'un groupe.



Semaine italienne en mai, à Vic-le-Comte. Stage lyrique, technique vocale et répétitions : des séances publiques de travail, des concerts lyrique et un récital de piano.

Les 7 compagnies du Peli-môlo ont installé leurs chapiteaux pendant une semaine en mai. Festival de spectacles, organisé par la Municipalité, en partenariat avec Allier Comté Communauté, pour émerveiller et réjouir chacun ! Cirque, théâtre, musique, spectacle de rue ont ponctué la semaine. Ici, une visite clownesque à l'EPHAD, le défilé carnaval avec le Centre de loisirs, la crèche et le RAM, le salut de clôture de la soirée Cabaret avec la participation d'associations communales et des structures d'ACC, une soirée animée lors d'un des spectacles du week-end, ou encore, une démonstration de jonglerie spectaculaire, par Claudio en Diablo !



RETOUR SUR...



▲ Bourse aux vêtements printemps-été et puériculture, organisée par l'association "Indép'parents" en mars



▲ L'école Sonia Delaunay fête l'arrivée du printemps lors de son défilé de carnaval



▲ Cérémonie officielle du 8 mai, organisée par la Municipalité en compagnie des enfants



▲ Concert de printemps par l'Harmonie fanfare « Grand écran », samedi 31 mars



◀ Le Cross de la Comté, organisé par Ouahib Mermad, éducateur sportif, avec la participation des élèves des écoles des communes d'Allier Comté Communauté. Bravo aux vainqueurs, des encouragements pour tous les compétiteurs ! ▶



◀ Exposition annuelle « Arts plastiques », organisée par l'Atelier arts plastiques de l'Amicale laïque. Ici, lors de l'inauguration ▶



Fête de Longues, organisée par le Comité des fêtes de Longues. ▶ Pour le plus grand bonheur des petits et des grands, au programme : animations foraines, concert de l'Harmonie Fanfare, défilé, et retraite aux flambeaux, repas avec animation dansante, démonstration de canoë Kayak sur l'Allier, et feu d'artifice offert par la Municipalité





▲ Belle fréquentation pour une bonne initiative : 1^{er} forum des métiers organisé au Collège de la Comté.
Avec la participation de 35 professionnels et des services administratifs de la Mairie, venus présenter les carrières de la Fonction publique territoriale à plus de 250 élèves. Une réussite !



▲ Initiation à la pétanque, les enfants enchantés



▲ La chasse aux œufs de Pâques, au Parc Montcervier, offerts aux enfants de la commune



▲ La soirée cabaret du 3 février, organisée par l'association « L'Harmonie fanfare » a remporté un franc succès !



▲ L'EPHAD de Vic-le-Comte en fête, galette des rois et danse au programme



▲ Plantations réussies des arbustes à l'école maternelle Elsa Triolet, les enfants à l'œuvre avec l'aide des employés municipaux du service espaces verts-cadre de vie, du Centre Technique Municipal

1^{ère} édition de la ▶
« journée fête du sport santé famille »,
organisée par
les associations sportives
de la Banque de France,
en partenariat avec
la municipalité et les clubs sportifs
de la commune.
C'était le dimanche 10 juin dernier



▲ Stage de danse africaine, en rythme avec Maïssara, organisé par Ocre rouge



Lors du tournoi ▶
de doubles, tennis

ASSOCIATIONS VICOMTOISES : CECI EST VOTRE ESPACE ...

Tous à Vic-sur-Seilles !



Cette année, le rassemblement des Vic-de-France aura lieu à Vic-sur-Seilles, en Moselle, le week-end des 15 et 16 septembre. Un car partira de Vic-le-Comte le vendredi 14 septembre à 8h30, pour être de retour le lundi 17 vers 19h00. Dans la mesure du possible, et des places disponibles, l'hébergement se fera chez l'habitant. Samedi et dimanche se déroulera le week-end festif, avec entre autres, les Intervic le samedi et la Vic Foire le dimanche.

La participation demandée est de 45 euros pour les adhérents de l'Association Vicomtoise des Vic de France et de 60 euros pour les non adhérents.

Si vous êtes intéressé, un programme plus détaillé vous sera fourni sur simple demande auprès de l'un des membres de l'association : Michel Lonjon (06 70 34 22 80), Giselle Rainotte (06 88 29 82 34), Jean-Louis Bongeat (04 73 69 03 82). Inscriptions et règlement au plus vite.

Des résultats pour les judokas vicomtois

La fin de la saison a sonné et les résultats sont très prometteurs pour les compétiteurs vicomtois.

Le samedi 28 avril, Guillaume Combe, Alary Corentin, Marine Porteneuve et Camille Allirans ont participé à la Coupe régionale des cadets à Ceyrat. Alary Corentin et Marine Porteneuve sont arrivés tous les deux 5èmes et ont été qualifiés au critérium de France cadet le dimanche 3 juin. Camille Allirand a terminé 1^{ère} et elle a été qualifiée pour la coupe de France cadette le samedi 2 juin.

Le dimanche 29 avril à Ceyrat, lors du championnat régional minime, Raphaël Guitton et Elodie Caillat ont terminé tous deux 3^{èmes}. Camille Mompied et Lucile Libercier sont arrivées 2^{èmes}, elles sont toutes les deux vices championnes d'Auvergne. Tous les 4 sont qualifiées au championnat inter -régional minime à Limoges.

Lors du Championnat inter-régional minime à Limoges le dimanche 13 mai, Raphaël Guitton a terminé à la 5^{ème} place, une très belle performance pour ce minime première année.

Un grand bravo à tous.

Le Judo Club Vicomtois est fier de ces podiums départementaux et régionaux, le professeur Antoine Chevant et le président Gérard Coudert espèrent que les Vicomtois vont continuer sur cette belle lancée, verdict : lors des prochaines compétitions nationales ...



60 ans pour l'USV Basket de Vic-le-Comte !



L'USV Basket fête cette année les 60 ans de la création du club. Séniors(es), jeunes, parents, dirigeants se mobilisent pour dynamiser cet anniversaire par des événements et des actions tout au long de cette année 2012. Un club où il fait bon vivre avec un encadrement technique de qualité, un projet ambitieux pour le club en di-

rection de nos jeunes licenciés (es) et l'école de basket. Club mixte, des licenciés(es) passionnés(es) qui prennent plaisir à se retrouver aux entraînements et aux rencontres du Week-end, autour d'une équipe de dirigeants dynamique et à leur écoute...En 60 ans d'existence le club a su évoluer dans sa structure, son organisation. Il a participé, il a quelques années au championnat national de basket, et s'attache à promouvoir une bonne image de Vic-le- Comte. Nul doute que les années à venir seront riches en événements pour que ce club s'enrichisse encore et encore.



L'ASEVE

L'Association Solidarité Emploi de Vic-le-Comte et ses Environs s'inscrit dans le cadre général de l'économie sociale et solidaire.

L'ASEVE a été créée en 1990 par la mairie de Vic-le-Comte et l'Unité de Formation de Travailleurs Sociaux (U.F.T.S.), avec pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale, par l'accès à l'emploi.



▲ Siège social de l'Aseve, rue de Parsberg

C'est maintenant un groupe de 4 structures

● Fédération ASEVe

gère le siège et les chantiers d'insertion

● Association d'Insertion ASEVe

mise à disposition de main d'œuvre

● Service d'Aide à la Personne ASEVe

apporte des réponses diversifiées aux besoins de la vie quotidienne des personnes

● Société Civile Immobilière ASEVe

gère les locaux de l'association

L'ASEVE bénéficie, à des titres différents, du soutien de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil Régional, d'Allier-Comté Communauté, de la Commune de Vic-le-Comte ainsi que de celui d'entreprises privées. Troisième employeur de la Communauté, après la Banque de France et la Mairie de Vic-le-Comte, l'ASEVE a salarié sur l'année 2011 :

119 personnes représentant 42,30 emplois à temps plein. 82 de ces salariés sont des femmes.

La totalité des ressources est investie dans la rémunération des salariés, les frais de fonctionnement et d'investissement de l'association.

Son Budget global est de 1,3 millions d'euros.

L'ASEVE est gérée par des administrateurs bénévoles. (Les personnes intéressées par la qualité et la gestion d'une **activité du secteur de l'économie sociale et solidaire**, sont les bienvenues).

Reconnue d'INTERET GENERAL, l'ASEVE peut recevoir des dons de la part des particuliers, des entreprises et délivrer des certificats fiscaux permettant des réductions fiscales en conformité avec le code des impôts.

Neuf personnes assurent l'administration et l'encadrement des salariés de l'ASEVE qui interviennent dans deux secteurs :

► 1 - L'aide à la personne

- Structurer en professionnalisant les emplois à domicile
- Répondre à une demande d'accompagnement des personnes relevant ou non de l' APA

32 salarié(e)s sont à votre service

160 personnes ou familles nous font confiance

Habilités par le Conseil Général du Puy-de-Dôme nous intervenons auprès :

- **Des personnes âgées** bénéficiant de l'allocation APA pour leur maintien à domicile
- **Des personnes handicapées ou dépendantes** dans les actes de la vie quotidienne
- **Des particuliers à domicile** pour :
 - Garde d'enfants

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Prestations de petit bricolage
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé...

► 2 - L'insertion par l'économique

Permettre aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, d'accéder à un emploi en leur proposant des mesures d'accueil et d'accompagnement (Pour 40 personnes).

Les chantiers et l'atelier du linge s'adressent plus particulièrement aux Collectivités territoriales, associations, mais sont aussi ouverts dans un cadre législatif précis aux particuliers, entreprises.

● Chantier Bâtiment

Il réalise particulièrement des travaux de maçonnerie et de restauration de petit patrimoine bâti, ainsi que des travaux de bâtiment (second œuvre) en prolongement des services techniques communaux des collectivités territoriales.

▼ Lavois de Lachaux restauré par le chantier bâtiment



● Chantier Environnement

Il intervient particulièrement dans le cadre de l'entretien de sites : nettoyage ruisseaux, entretien des espaces verts, restauration du petit patrimoine bâti.

● Atelier du Linge « Blanchisserie BLANC & COULEUR » (zone artisanale des Meules)

L'atelier prend en charge avec nos machines de 5 à 23 Kg et calandreuses, la **blanchisserie** (lavage, séchage repassage), la **couture** (confection, retouche, petite création), en sous-traitance : le **nettoyage à sec** et la **cordonnerie**.



▲ Atelier

blanc et couleurs
zone des Meules

● Association Intermédiaire

Jouant le rôle entre les demandeurs d'emploi et des particuliers, des artisans, des entreprises, l'ASEVE propose, **sous contrats à durée déterminée, des prestations de services**. Préservant le **lien social**, elle fait en sorte que le chômage ne soit plus le seul problème du demandeur d'emploi.

L'ASEVE en tant qu'association intermédiaire en cumulant plusieurs petits contrats, **apporte une aide significative aux demandeurs d'emploi**, tout en améliorant leurs conditions de vies.

**Pour tout contact, demandes de renseignements,
s'adresser à notre siège social
(à coté du rond point de la route de Parent).
ASEVE : 249 rue de Parsberg, 63270 Vic-le-Comte
Tél. 04 73 69 06 75
Mail : relais.aseve@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public :
du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et 13h à 17h**

ZONOMONTE



■ Service public : la navette toujours à votre disposition...



Le service de transport public municipal de la Navette se tient encore à votre disposition en juillet, avec 5 circuits par jour entre Vic et la gare, pour simplifier vos trajets et vous permettre de faire des économies.

La carte des horaires et tarifs reste disponible en Mairie. **A noter** : du 9 au 31 juillet, du lundi au vendredi, la navette de 13h15 en partance de Vic bourg fera un arrêt à la piscine Val d'Allier Comté, pour permettre aux usagers de s'y rendre plus facilement. Pour le retour vers Vic bourg, la reprise des passagers sur le parking de la piscine se fera à 17h50. **La circulation de la navette sera interrompue en août.** Mais dès le lundi 3 septembre, veille de la rentrée scolaire, le service habituel reprendra pour vous accompagner dans vos déplacements. Une nouvelle carte (tarifs, horaires et circuits) sera disponible en Mairie, Agence postale communale de Longues, Gare SNCF de Longues et chez tous les boulanger de la commune, fin août-début septembre. N'hésitez pas à en faire la demande. Vous pouvez également acheter votre abonnement mensuel, les cartes 10 trajets, en Mairie. **Les tarifs restent identiques pour l'année 2012-2013.** Pour les lycéens : vous bénéficiez de la gratuité de la navette, grâce à la carte lycéen. Pour l'obtenir, il suffit de vous présenter en Mairie, avec une photo d'identité et votre carte SNCF. Un document vous sera remis, que vous devrez faire remplir par votre établissement scolaire et contre lequel la carte ayant droit vous sera attribuée pour l'année.

Pour tout renseignement : Mairie (service accueil) 04 73 69 02 12 ou sur le site internet de la commune (www.vic-le-comte.fr).

■ Zone bleue : rappel

Depuis janvier 2012, une zone de stationnement gratuit et limité à 2 heures, dite « zone bleue », est en vigueur sur le Boulevard du jeu de Paume, depuis La Poste jusqu'à la Pharmacie Bon, des deux côtés de la voie. Elle contribue à améliorer la rotation des véhicules qui stationnaient sur ce boulevard, à limiter l'occupation prolongée d'emplacements par des véhicules et à enrayer les stationnements sauvages et autres arrêts en double file dangereux pour la circulation et les piétons. L'idée est aussi de faciliter l'accès de chacun aux services et aux commerces de proximité. **Rappel : La zone a été équipée d'une signalisation appropriée qu'il est nécessaire de respecter, afin d'éviter une verbalisation. Les usagers doivent impérativement utiliser**

un disque spécifique de stationnement, et suivre les consignes de dépôt de ce disque côté « heure d'arrivée », derrière le pare-brise du véhicule stationné. Si besoin, il est toujours disponible en Mairie, Agence postale communale de Longues et chez les commerçants de la commune. Attention, seuls ces disques sont utilisables, tout autre modèle est non conforme à la réglementation.

■ « Carte jeunes nouveau monde »

La Région Auvergne a instaurée une nouvelle aide inédite pour les jeunes de 18 à 25 ans, depuis janvier 2012. La « carte jeunes nouveau monde », attribuée sous condition de ressources, s'adresse à tous les étudiants boursiers et les jeunes en recherche d'emploi inscrits en mission locale. Elle permet de bénéficier d'un crédit annuel de 200 à 600 euros pour financer des prestations nécessaires à l'autonomie, comme la contraception, l'assurance logement, auto, les tickets de restauration universitaire, la mutuelle, les abonnements transports, les frais de scolarité, le permis de conduire. Pour déposer un dossier de demande de la carte et connaître la liste des prestataires acceptant ce moyen de paiement, rendez-vous sur : www.cartejeunes-nouveaumonde.fr

■ Plan canicule : niveau de veille saisonnière

Les populations fragiles, personnes âgées, handicapées, en difficulté ou isolées... sont vivement invitées à se faire connaître en Mairie (service accueil), afin que la commune puisse prévoir une aide complémentaire adaptée à la personne, en cas de forte chaleur cet été et du déclenchement officiel du plan canicule. Un registre est prévu à cet effet. Il s'agit simplement de recueillir les coordonnées personnelles, de la famille (personne à prévenir) ainsi que celles du médecin traitant, pour pouvoir agir efficacement si besoin. Les personnes concernées peuvent elles-mêmes faire la démarche, ou encore leur entourage, surtout si ce dernier doit s'absenter. Dans le cas avéré d'une canicule, la population en sera avisée par le biais des panneaux lumineux communaux et par voie de presse. Des mesures de vigilance seront alors préconisées.

■ Espace des nouveaux commerçants et artisans, mouvements...

● **Franck Benistant et Jérôme Endrivet** annoncent l'agrandissement de leur cabinet de soins infirmiers et l'arrivée d'un nouveau collaborateur : Anthony Fernandes. Une permanence de soins sans rendez-vous est mise

en place du lundi au vendredi de 11h à 12h. Cabinet de soins infirmiers : 180 rue Jean Mouly (ancienne gendarmerie), Vic.

Tél. : 04 73 73 86 57 - 06 73 51 88 92, idelvic@yahoo.fr

● Magnétisme pour tous

Sur rendez-vous

Mme Hort Illyzziah, Vic-le-Comte, tél : 04 73 77 98 18 ou 06 02 19 69 81.

● Le Magasin « Acacia »

90, bd du Jeu de Paume change de propriétaire. Karine Coudeyrette cède la place à David Demeuse, tél : 04 73 69 00 37

Horaires :

du mardi au vendredi : 10h-12h/15h-19h, le samedi : 9h-12h/15h-19h, le dimanche : 9h-12h30

Plantes vertes et fleuries, toutes compositions pour les événements (mariage, communion, deuil...), vente à distance, Mondial relay.

● Simopelli, l'atelier

Communication, édition, PAO, Web Olivier Gorrier, 576 route des anciens moulins, Les Pétades, Vic

Tél : 06 35 23 91 69 contact@simopelli.fr

● Le 80' Bar à vins et coffee shop

« Casse-croûte » possible sur place de midi à 23h00 non-stop

« Cars et coffee » tous les dimanches 10h-17h (se retrouver entre passionnés, venir chercher un conseil, papoter ou passer un moment entre amis autour d'un café italien)

Soirées « Blind test 1980-1990 » par équipes de 2, 3 ou 4, tous les samedis 20h-23h (penser à réserver sa table)

Fermé les lundi et mardi

ZAC Les Meules

06 22 25 79 86

● Pascal-Regal

Cuisinier à domicile, apéritif dinatoire, buffet froid, cours de cuisine, goûter d'anniversaire enfants avec animation pâtisserie... Se déplace sur Vic et sur 40 km autour

Site web : pascal-regal.fr,

tél : 06 01 83 27 85,

mail : pascal-regal@sfr.fr

● Hatypic

Hélène Combronde, artisan lave émaillée créations, visites possible de l'atelier. Artisanat d'art, décoration intérieure, sculpture, cadeau personnalisé, trophée, incrustation murale, tableau, pierre volcanique, plan de travail, logo sur pierre, table métal et pierre, carrelage, cadeau d'entreprise, jalonnement pédestre, enseigne, émaux sur lave, bijou, blason, pièce unique, plaque commémorative, animation pédagogique... Tél : 06 75 83 46 19, hatypic@sfr.fr, Charbonniers, Vic-le-Comte



La parole à la majorité

Confirmation aux élections législatives, le Président François HOLLANDE obtient une large majorité lui permettant de mettre en œuvre sa politique.

Face à la crise et ses ravages, face aux clivages entretenus depuis trop longtemps, désignant l'autre comme bouc émissaire, face aux injustices, nos concitoyens ont exprimé leur volonté de retrouver les chemins de la solidarité et de la fraternité ; envers tous, mais aussi envers nos voisins, qu'ils soient de la maison d'à côté, des pays d'Europe et bien au-delà.

La situation est difficile, l'héritage est lourd, les efforts à faire seront importants, mais différemment du passé ils seront répartis équitablement, et notre pays dispose de ressources immenses, fruit du travail de tous.

Il nous reste désormais, à nous élus locaux, mais aussi simples citoyens, à prendre notre part dans ce changement.

Mais nous attendons aussi beaucoup des décisions du nouveau gouvernement pour engager une réforme fiscale profonde, permettant une répartition plus juste de l'impôt et redonnant progressivement à nos collectivités locales et territoriales, les moyens de continuer à assurer des services publics de qualité.

La parole à l'opposition

Le 9 mars dernier s'est tenu le Débat d'orientation Budgétaire, suivi le 23 Mars du vote du budget 2012. Moment essentiel de la vie de la commune, ces deux Conseils se sont déroulés dans le contexte « Malouel », après que la commune ait touché le chèque de 2 300 000,00 €, il s'agissait donc d'incorporer dans le budget de la commune cette manne miraculeuse tombée du ciel, que le maire caractérise de recette simplement « non négligeable »... alors que nous considérons qu'il s'agit d'une recette exceptionnelle !!!

Nous avons demandé que cette recette serve durablement les intérêts locaux et qu'elle serve l'investissement et non à gonfler le fonctionnement, qu'elle permette de réduire la dette et de neutraliser le levier fiscal ; il semblerait que ces orientations soient partagées par la majorité.

Notre groupe s'est abstenu sur le budget 2012... en effet, depuis 2008, les années se suivent et se ressemblent, et l'effet « ciseau » (des dépenses qui augmentent plus vite que les recettes) continue à fragiliser le budget communal, avec par ailleurs une politique de l'investissement jamais conforme aux prévisions annoncées...

Nous insistons aussi sur la nécessité permanente de mobiliser du financement extérieur tout en espérant que ces financements par exemple, pour la salle de gymnastique ne soient pas simplement promis mais actés (les subventions doivent être au moins de 50% comme promis précédemment).

Depuis le budget, moment très important pour toute collectivité, de nombreux événements sont intervenus dans notre pays, les

élections présidentielles et législatives se sont déroulées. Notre pays a décidé démocratiquement de nouvelles options d'avenir, en particulier en Europe. Espérons que l'avenir s'éclaire dans le bon sens, du travail pour tous grâce à une croissance réelle, avec des choses simples et justes...et des répercussions favorables localement, ou la majorité n'aura plus désormais le prétexte de la politique nationale pour masquer ses insuffisances !

Enfin pour soulever une réflexion sur le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) en cours d'études.

Nous voulions porter à votre connaissance la recherche d'un terrain pour la « nouvelle maison de retraite » par l'équipe en place, enjeu majeur pour les générations concernées.

Contrairement à la majorité nous souhaitons que le site de l'ancienne piscine et de l'ancien camping (1,5 hectare) soit dédié à ce projet et qui plus est le terrain n'est pas à acquérir contrairement aux 2 hectares souhaités par l'équipe majoritaire... à suivre.



JUILLET

Stages multisports (payants), Du lundi 16 au vendredi 20

Organisés par « Planète multisports » et par l'association « Tennis club de Vic-le-Comte » Renseignements : 06 59 03 36 64 et www.planetemultisports.fr

Collecte de sang et de plasma

Jeudi 19, 16h-19h30
Organisée par l'association du « Don du sang » ESPACE LOUIS PAULET

Brocante, antiquités et vide grenier, 28^{ème} édition

Samedi 21 et dimanche 22

Organisée par l'association « Artisans et commerçants de la Comté »
Plus de détails : page 10

Séance de cinéma

Mercredi 25, 20h30
Programme culturel municipal, en partenariat avec Ciné Parc
HALLE DU JEU DE PAUME

Réunion publique d'information :
présentation du diagnostic et du Projet d'Aménagement et développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du PLU communal

Mercredi 10 octobre, 18h30

Organisée par la Municipalité

HALLE DU JEU DE PAUME.

Cérémonie « hommage à l'adjudant Frobert, gendarme vicomtois résistant pendant la Seconde guerre mondiale »

Jeudi 20 et vendredi 21

Organisée par l'école de gendarmerie de Montluçon, en partenariat avec la Municipalité, plus de renseignements ultérieurement

Trophée Timothée Berthon

Samedi 22 et dimanche 23

Organisé par l'association « Moto Club vicomtois »
TERRAIN DE MOTO CROSS DES CHAUMES

Séance de cinéma

Mercredi 26, 20h30
Programme culturel municipal, en partenariat avec Ciné Parc
HALLE DU JEU DE PAUME

AOÛT

Marché artisanal « Loz'Arts »

Réserve aux artisans d'arts créateurs professionnels (cuir, bois, céramique, fer, pierre, carton...), animations musicales, contes et maquillage pour enfants

Mardi 14

Organisé par l'association « Loz'Arts Auvergne » CENTRE VILLE

Séance de cinéma

Mercredi 15, 20h30
Programme culturel municipal, en partenariat avec Ciné Parc
HALLE DU JEU DE PAUME

Stages multisports (payants)

Du lundi 20 au vendredi 24

Organisés par « Planète multisports » et par l'association « Tennis club de Vic-le-Comte », renseignements : 06 59 03 36 64 et www.planetemultisports.fr

Collecte de plasma

Vendredi 24, 8h-11h45
Organisée par l'association du « Don du sang » ESPACE LOUIS PAULET

Fête de Lachaux

Samedi 25

Concours de pétanque (inscriptions salle des fêtes dès 13h30, triplettes à 5 euros/ personne)

Dimanche 26

Vide grenier 9h-18h
(Inscriptions 06 82 08 46 89), buvette et restauration sur place, organisée par l'association « Comité des fêtes de Lachaux » VILLAGE DE LACHAUX

SEPTEMBRE

Opération fournitures scolaires

collège : Remise des articles aux familles
Organisée par l'association « IndéP'Parents »
Renseignements : association IndéP'Parents
COLLÈGE

Forum des associations communales

Samedi 8, 14h00-17h00

Organisé par la Municipalité
HALLE DU JEU DE PAUME

Collecte de sang

Vendredi 14, 16h-19h30
Organisée par l'association du « Don du sang » ESPACE LOUIS PAULET

Doublettes départementales pétanque-jeu provençal « challenge du souvenir »

Dimanche 16

Organisées par l'association « Les amis vicomtois »
TERRAIN DE PÉTANQUE A. BOSTE

OCTOBRE

Bourse aux vêtements d'automne

Organisation dépôt-vente-retrait des invendus : consulter l'association IndéP'Parents
HALLE DU JEU DE PAUME

Exposition des 60 ans du Club

« USV basket »
du vendredi 12 au vendredi 19

Organisée par l'USV basket
HALLE DU JEU DE PAUME

Soirée pour les jeunes

Samedi 13

Organisée par l'association « Comité des fêtes de Longues »
MAISON DU TEMPS LIBRE

Trial national

Dimanche 14

Organisé par l'association « Moto Club vicomtois »
LACHAUX

Collecte de plasma

Mardi 16

Organisée par l'association du « Don du sang »
ESPACE LOUIS PAULET

Séance de cinéma

Mercredi 17, 20h30

Programme culturel municipal, en partenariat avec Ciné Parc
HALLE DU JEU DE PAUME

Loto de VASEPA

Samedi 20, 20h

Organisé par l'association « VASEPA »
ESPACE LOUIS PAULET

Loto des Ainés

Samedi 27 et dimanche 28

Organisé par l'association « Les Ainés vicomtois »
ESPACE LOUIS PAULET

NOVEMBRE

Séance de cinéma

Mercredi 7, 20h30

Programme culturel municipal, en partenariat avec Ciné Parc
HALLE DU JEU DE PAUME

Spectacle

Vendredi 9 ou samedi 10

Organisé par l'association « Amicale laïque section théâtre »
HALLE DU JEU DE PAUME

En raison d'importants travaux de modernisation,
le bureau de Poste à Vic Bourg sera fermé du 6 septembre au 12 octobre.
Transfert provisoire à l'agence de Longues.

Loto fédéral des Ainés

Samedi 9

Organisé par l'association « Les Ainés vicomtois »
ESPACE LOUIS PAULET

Cérémonie officielle du 11 novembre

Rendez-vous Place de l'hôtel de ville, 10h45, puis rassemblement à l'Espace Louis Paulet, Organisé par la Municipalité

Collecte de sang

Vendredi 16

Organisée par l'association du « Don du sang »
ESPACE LOUIS PAULET

Repas dansant de l'association

Samedi 17

Organisé par l'association « Comité des fêtes de Longues »
MAISON DU TEMPS LIBRE

Week-end tibétain

Samedi 24 et dimanche 25

Organisé par l'association « Auvergne Mainpat Tibet »
HALLE DU JEU DE PAUME

Séance de cinéma

Mercredi 28, 20h30

Programme culturel municipal, en partenariat avec Ciné Parc
HALLE DU JEU DE PAUME



Les manifestations inscrites dans

le programme culturel municipal du second semestre 2012

ne figurent pas dans cet agenda principalement à vocation associative.

Aussi, le document « Sortir à Vic, programme culturel municipal

2^d semestre 2012 »,

reste disponible en Mairie (service accueil), à l'agence postale communale de Longues,

ainsi que chez tous les commerçants de la commune,

au Point accueil touristique.

N'hésitez pas à vous le procurer au plus vite pour ne rien manquer !

DECEMBRE

Loto de l'USV basket

Samedi 1^{er}

Organisé par l'association « USV basket »
GYMNASIUM DE LA MOLIERE

Spectacle de Noël

Samedi 1^{er} ou 8

Organisé par l'association « Comité des fêtes de Longues »
MAISON DU TEMPS LIBRE

Exposition-vente des créations

Samedi 1^{er}

Organisée par l'association « Les ainés vicomtois »
ESPACE LOUIS PAULET

Fête du livre

DU lundi 3 au dimanche 9

Organisée par l'association « Les amis de la Comté républicaine »
HALLE DU JEU DE PAUME

Spectacle et goûter de Noël du Centre multi-accueil d'ACC

Mercredi 12

Organisé par le Centre Multi-accueil d'Allier Comté Communauté
HALLE DU JEU DE PAUME (SPECTACLE) ET ESPACE LOUIS PAULET (GOÛTER)

Noël des enfants de la Comté

(présence du Père Noël, promenade en calèche, manèges, goûter...), et marché « gastro et plaisir des yeux »

Samedi 15 et dimanche 16

Organisé par l'association « Artisans et commerçants de la Comté »
HALLE DU JEU DE PAUME ET PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Séance de cinéma

Mercredi 19, 20h30

Programme culturel municipal, en partenariat avec Ciné Parc
HALLE DU JEU DE PAUME

Après-midi festif : goûter-spectacle de Noël

Offert par la Municipalité pour les personnes âgées de la commune

Samedi 22

Sur invitation personnelle

Pour la publication de vos communiqués associatifs et des dates de vos manifestations

dans le prochain bulletin municipal, merci de communiquer vos informations à la Mairie avant le 1^{er} novembre 2012.